

---

# Comment prendre en compte les personnes handicapées dans les actions et politiques de nos villes et villages ?

---

Présentation du projet de recherche appliquée :

## La participation des personnes handicapées à la gouvernance locale : comment mesurer les effets des stratégies de développement local ?

Projet mené par :



Projet soutenu par :



## Le développement local inclusif : une démarche de développement pour tous et par tous !

---

L'inclusion des personnes handicapées dans la société passe par la possibilité de vivre comme tout un chacun en profitant de toutes les infrastructures et services mis à disposition des habitants au sein des villes et des villages.

Les processus de développement local, auxquels participent les autorités locales, les associations, et/ou les prestataires de services, permettent de réfléchir et de travailler ensemble sur l'amélioration des situations locales dans divers domaines. Ces processus sont donc une véritable opportunité pour que soient intégrées, dans les projets territoriaux, les mesures nécessaires à la prise en compte des personnes handicapées. On parle dans ce cas de Développement Local Inclusif.

De façon concrète, travailler à la pleine participation des personnes handicapées à la vie sur les territoires implique par exemple des transports collectifs, des écoles, des espaces sportifs et culturels, des services sociaux et administratifs accessibles (en terme d'architecture : rampe d'accès, ascenseurs ; en terme de signalétique : braille, facile à lire et à comprendre, couleurs et polices adaptées et en terme économique). Cela inclut aussi, les services d'aide à domicile et de soutien à la vie autonome pour les personnes handicapées.

Pour que les processus de développement local soient inclusifs à l'échelle des territoires, les associations représentant les personnes handicapées doivent être présentes dans les instances de consultation (commission d'accessibilité par exemple) ou de concertation (conseils de développement par exemple).

Ainsi, elles pourront s'impliquer dans la précision des mesures nécessaires à une réelle participation des personnes handicapées. Par ailleurs, les acteurs qui sont impliqués dans les services locaux doivent être formés et accompagnés pour mieux répondre aux besoins spécifiques des personnes handicapées.

### FOCUS : expérience positive de concertation locale à Bordeaux

Le dialogue entre autorités locales et acteurs locaux en matière de handicap se concrétise dans plusieurs espaces institutionnels, et différentes associations investissent ces instances locales.

A Bordeaux, l'APF (Association des Paralysés de France) concrétise l'approche inclusive qui est au cœur de son projet associatif en donnant la parole aux personnes handicapées dans ses instances et en développant une approche paritaire de dialogue avec les élus locaux.

Actuellement, l'APF participe aux instances de gouvernance avec des représentants :

- ◆ Au sein d'instances en lien avec les transports
- ◆ A la Commission d'accès des transports MOBIBUS (transport adaptés porte à porte à la demande)
- ◆ Au comité d'accessibilité des transports adaptés et un représentant au schéma régional d'infrastructure des transports
- ◆ Aux Commissions Communales et Intercommunales d'Accessibilité (CCA-CIA)
- ◆ A la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCUPL)

L'APF investit également la dimension collective en favorisant une approche associant d'autres associations représentatives.

Le développement d'une société locale inclusive permet la pleine participation des personnes handicapées. Cette participation concerne potentiellement tous les acteurs.

Les acteurs du DLI sont principalement :

- ◆ Les organisations qui représentent les personnes handicapées, et la société civile en général.
- ◆ Les autorités locales.
- ◆ Les prestataires de services (public, privé, associatif...).

## **Une recherche appliquée pour favoriser l'amélioration de la participation citoyenne, individuelle et collective des PSH**

---

Le résultat de ce travail de recherche est destiné aux 3 principaux groupes d'acteurs du développement local. Cette recherche permet de répondre aux questions suivantes :

- ◆ Quelles formes peuvent prendre des démarches inclusives ?
- ◆ Comment et avec qui sont-elles décidées et planifiées dans le cadre de la gouvernance locale ?
- ◆ Comment sont-elles mises en œuvre ?
- ◆ Comment leurs résultats peuvent-ils être mesurés en termes de participation individuelle, collective et citoyenne des personnes handicapées ?

Les documents produits par ce travail de recherche apportent des réponses à ces questions.

### **FOCUS : un exemple de participation des Organisations de Personnes Handicapées à la recherche**

Le comité local de coordination était chargé de préparer, suivre et accompagner les activités d'expérimentation menées par les OPH (Organisations de Personnes Handicapées) impliquées sur chaque site. Il a permis, en particulier, de mobiliser et associer les personnes handicapées au projet via leurs organisations représentatives. Quatre organisations ont participé au comité local de coordination : l'APF Bordeaux, le GIHP (Groupement d'Insertion des personnes Handicapées Physiques), Trisomie 21, ainsi que l'AFM Téléthon.

Cette participation leur a permis :

- ◆ De disposer d'un temps et d'un espace privilégié pour mieux se connaître,
- ◆ De se remobiliser sur la question des déplacements et de l'accès de tout à tous,
- ◆ D'observer le niveau de développement du territoire et d'identifier le niveau d'inclusivité,
- ◆ De dresser un premier bilan, de disposer d'éléments analytiques partageables et de réfléchir à la manière de faire entendre leurs demandes

## Démarche, outils et villes pilotes de la recherche

---

La démarche en 4 temps qui a été choisie est originale :

1. Elle propose des outils d'analyse.
2. Elle décrit très précisément comment ils ont été utilisés de façon autonome dans 4 villes.
3. Elle expose les données et résultats obtenus.
4. Elle capitalise l'expérience acquise par ce travail de recherche, pour guider des équipes qui voudraient répliquer cette expérience dans leur ville ou village.

Les outils proposés pour cela sont :

- ◆ L'outil de caractérisation territoriale, qui analyse les dynamiques de prise en compte du handicap dans les actions de développement local.
- ◆ L'outil de caractérisation de la gouvernance locale, qui analyse les formes de prise en compte des acteurs, leurs relations, les instances de concertations...
- ◆ La mesure de la participation sociale des personnes handicapées sur le territoire, qui permet d'établir une photo de la qualité de leur contexte de vie (Mesure des habitudes de vie (MHAVIE) et Mesure de la qualité de l'environnement (MQE));
- ◆ L'Indice de Participation Socio-politique (IPS), qui permet d'apprécier l'influence de l'action collective des associations de personnes handicapées, dans les instances de concertation.

4 villes très différentes, toutes impliquées dans des démarches de développement local inclusif, ont participé à cette recherche : Salvador de Bahia (Brésil), Québec (Canada), Bordeaux (France), Tuléar (Madagascar).

## Quels acteurs peuvent utiliser les résultats de cette recherche ? Pour quoi faire et comment ?

---

**Les organisations représentatives de personnes handicapées** : les outils proposés et leur application participative peuvent être utilisés conjointement ou séparément par les associations de personnes handicapées, pour mieux appréhender les différentes dimensions de la participation sur leur territoire. En particulier, l'outil IPS (Indice de Participation socio-politique) propose une réflexion collective de la capacité d'influence du mouvement représentant les personnes handicapées, dont il est possible de mesurer l'évolution dans le temps, afin de réorienter l'action, de démontrer sa pertinence vis-à-vis des personnes représentées, etc...

**Les services (public, privé, associatif...) impliqués dans des démarches de développement local inclusif** : les résultats de cette recherche pourront notamment susciter un intérêt auprès des acteurs engagés dans la ville, comme les services sociaux, culturels et sportifs, les commerçants et entrepreneurs, les écoles, les services de santé, les services de transport...

**Les milieux académiques** : la recherche fournit une réflexion sur les dimensions individuelle et collective de la participation des personnes handicapées au niveau local. Elle ouvre des pistes pour approfondir les résultats, et qualifier plus précisément les rapports entre la participation individuelle et collective, par exemple en analysant comment l'action collective des organisations de personnes handicapées peut contribuer à renforcer la participation sociale des individus.

Elle apporte des informations acquises de l'expérience de recherche, et des outils pour favoriser l'implication d'équipes de recherche auprès des organisations de personnes handicapées et de l'ensemble des acteurs du développement local inclusif, dans des projets du même type sur d'autres territoires.

**Les autorités locales** : Ces résultats pourront servir d'inspiration et de guide pour les autorités locales, pour améliorer la participation individuelle et collective des personnes handicapées, au niveau du territoire qu'elle administre dans le respect de politiques à visée inclusive. Les outils permettent de cerner les champs de changements initiés par la mise en œuvre de ces politiques, aux niveaux individuels et collectifs pour renforcer le caractère inclusif des processus de développement local.

## **Quelles améliorations possibles au niveau du territoire ?**

---

Cette amélioration se ressentira à différents niveaux :

- ◆ Dans la participation collective des Organisations de Personne Handicapées dans la gouvernance locale ;
- ◆ Dans la prise en compte des personnes handicapées dans les projets du territoire ;
- ◆ Dans l'accessibilité du territoire ;
- ◆ Dans l'accès aux services publics ;
- ◆ Dans la connaissance et la mise en œuvre de pratiques inclusives ;
- ◆ Dans la participation individuelle des personnes handicapées.

Pour accéder à l'ensemble des documents issus de cette recherche, rendez-vous sur le Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap

**Vous y trouverez :**

### **Le rapport de synthèse et les fascicules**

Document central à lire en premier, le rapport de synthèse est destiné à apporter une information générale sur l'ensemble des éléments et résultats de la recherche.

Ce rapport de synthèse est complété par 10 fascicules permettant d'éclairer et d'apporter des informations complémentaires sur certains éléments. Ils sont tous accessibles depuis le rapport de synthèse\*.

Ces fascicules abordent chacun un point particulier de la recherche :

- ◆ La présentation de la recherche est contenue dans les 4 premiers fascicules.
- ◆ Les résultats de l'expérimentation sont ensuite présentés dans les fascicules 5 à 8.
- ◆ Enfin, les fascicules 9 et 10 reprennent les résultats de la recherche.

[Accéder au rapport de synthèse](#)

### **Des documents complémentaires**

Ces documents sont en lien direct avec le rapport de synthèse et le complètent.

- ◆ Le document pédagogique pour utiliser l'outil « Indice de Participation Socio-politique » réalisé par Vida Brazil.
- ◆ Le résumé court de la recherche en une page.
- ◆ Les articles parus dans des revues sur la recherche.
- ◆ Le podcast de l'émission de radio rassemblant les personnes ayant réalisé la recherche.

[Accéder au document pédagogique et aux supports de valorisation.](#)

**Tous les documents issus de cette recherche sont disponibles depuis la page d'accueil du site [www.firah.org/centre-ressources](http://www.firah.org/centre-ressources), dans l'onglet « Nos publications/Publications des projets de recherche soutenus par la FIRAH »**

Si vous utilisez ce matériel et ces outils dans votre ville ou village, n'hésitez pas à nous informer sur votre expérience en nous contactant au [centre.ressources@firah.org](mailto:centre.ressources@firah.org)  
Nous serons heureux de la partager avec vous et avec les internautes du Centre Ressources.